

Traitement Calendrier 2012 – 2013 Mesure		ESS <i>(Enseignants référents EN)</i>	Date de fin de constitution de dossiers (ESS faite)	Date limite d'arrivée des documents des enseignants référents à la MDA * / **	Date limite d'arrivée à la DSDEN (IEN-ASH) de	
					la copie du PV signé de la CDAPH ***	la notification
AVS		Janvier → mars	15/03/13	Entre le 15 et 29/03/13	15/06/13	30/06/13
CLIS	entrée	Octobre → février	15/02/13	22/02/13		01/06/13
	Sortie vers : IME, ULIS	Novembre → février	15/02/13	22/02/13		01/06/13
	Sortie vers : enseignement ordinaire	Novembre → février	15/02/13	22/02/13		01/06/13
ULIS	Entrée	Novembre → février	15/02/13	22/02/13		01/06/13
	sortie	Décembre → février	15/02/13	22/02/13		01/06/13
IME/ITEP	Entrée	Décembre → février	15/02/13	22/02/13		Mai 2013
	Sortie	Suivant demande				
SESSAD	1ère demande	<i>Suivant les orientations envisagées</i>				
	renouvellement	Suivant demande				
TSI		<i>Etude avec les autres prestations</i>		29/03/13		29/06/13
Matériel pédagogique adapté		Suivant les dossiers				

* Seuls les dossiers complets sont adressés à la MDA. Une liste des dossiers incomplets à la date limite est alors adressée à la MDA par mail par l'enseignant référent avec copie à l'IEN-ASH. *Un dossier ne sera étudié que s'il est complet : la date d'arrivée considérée sera celle de l'arrivée du certificat médical et de la demande signée par la famille.*

** Les dossiers présentés par la CDOEASD, pour lesquels la demande d'orientation vers les enseignements est refusée, seront adressés à la MDA dans la semaine suivant la tenue de la CDOEASD.

*** La copie du PV signé de la CDAPH sera adressée dans les jours qui suivent la tenue de la commission.

A Saint-Lô le,

Le Directeur Académique des Services
Départementaux de l'Education Nationale

La Directrice de la
Maison Départementale de l'Autonomie

Francis MORLET